



Formation Facile A Lire et à Comprendre (FALC)

Contexte

L'évolution des politiques publiques : vers plus d'autodétermination et d'inclusion

Dans le contexte de société inclusive, les acteurs de tout secteur sont amenés à davantage encourager l'accessibilité et soutenir l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Cela nécessite que les informations communiquées soient réellement accessibles en fonction des capacités.

Cependant, l'exigence qualitative de plusieurs secteurs a entraîné une haute spécialisation des professionnels. Cette spécialisation a eu comme effet l'utilisation d'un vocabulaire technique, tant dans le langage que dans la production de documents.

Ce contexte constitue pour les professionnels des CCAS l'occasion de réajuster les supports de travail et de communication et de gagner en qualité.

Le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) est une transcription d'un langage classique en langage compréhensible par tous, créé à l'origine par des personnes en situation de handicap mental.

Pas de prérequis
pour suivre cette
formation

Durée
2 jours non consécutifs

Date(s)
A fixer

Horaires
Journée
09h00-12h00
13h00-16h00

Lieu
IRTS La Réunion
(St Benoit, Ste Suzanne),
sur site ou en visio.

Participants/Public



Professionnels produisant des écrits à destination des personnes en situation de handicap, personnes âgées (salariés du secteur médico-social, sanitaire et social, des CCAS, des services publics).
Bénévoles d'associations exerçant auprès de personnes en situation de handicap

Modalités





Formation déclinée en intra établissement ou inter établissement, en présentiel ou en FOAD mixant distanciel et présentiel.

Si la formation se déroule en intra, le commanditaire pourra choisir entre les modalités suivantes

- Combinaison distanciel et présentiel
- Distanciel

Si la formation se déroule en inter, le CREAI proposera uniquement du distanciel (le distanciel s'appuyant sur divers outils : classe virtuelle, quizz à réaliser, documents à lire...)

<p>Effectif : Entre 12 et 15 maxi par groupe dont obligatoirement 1 personne bénéficiaire/usager</p>	<p>Objectifs généraux</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Clarifier le positionnement institutionnel de la structure • Indiquer les évolutions en termes de public et de missions • Donner des repères aux professionnels et de conduire l'évolution des pratiques • Rédiger un outil dynamique qui garantit les droits des usagers dans la mesure où il définit les objectifs en matière de qualité des prestations et qu'il rend lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure
<p>Coordination pédagogique et intervention Patrice MOENDZENAHOU, conseiller technique CREAIOI et/ou Sandra THOMAS, directrice CREAIOI</p> <p>Validation de la formation Attestation de présence délivrée par le CREAIOcéan Indien (Indiquant le prorata des heures effectives d'assiduité)</p> <p>Coût En intra : 1250€ / jour En inter : 330 €/personne</p> <p>Accessibilité de la formation : Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable</p>	<p>Objectifs opérationnels/ compétences développées</p>  <p><u>Séquence 1- Se préparer à la formation (Distanciel)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Auto-positionnement (quel niveau de connaissances du stagiaire sur le FALC ?) ✓ Présentation du formateur ✓ Conditions de réussite de la formation ✓ Transmission de documents à rendre en FALC au formateur <p><u>Séquence 2 : le FALC, qu'est-ce que c'est ? (présentiel ou distanciel)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil des participants (partage des attentes, reprise des conditions de réussite...) ✓ Pourquoi le FALC ? (Origine, contexte et enjeux) ✓ Qu'est-ce que le FALC ? (Présentation des règles) ✓ Illustrations - Exemples <p><u>Séquence 3 : « la mise en pratique du FALC » (présentiel ou distanciel)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Commentaire partagé des exemples et illustrations ✓ Cas pratiques à partir de documents fournis par les participants (ex : livret d'accueil, règlement...) ✓ Conclusion et consignes des travaux à mener pour le second jour <p><u>Séquence 4 : travaux d'intersession (distanciel)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un document en FALC <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir la méthodologie ○ Produire le document avec la personne <p><u>Séquence 5 : approfondissements de la méthodologie (présentiel ou distanciel)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse des travaux à mener entre les séances ✓ Approfondissement de la méthodologie ✓ Mise en situation portant sur les documents individuels

Contact

Pour toute information
complémentaire



02 62 92 99 44



contact@creai-oi.fr

Séquence 6 : Et après ? (Présentiel ou distanciel)

- ✓ Elaboration d'un plan d'actions FALC
- ✓ Bilan de la formation
- ✓ Présentation des productions aux collègues et personnes concernées (si formation en intra)

Le plus : autotest du maintien des acquis (distanciel)

- ✓ Quizz pour tester le maintien des acquis

Résultats attendus



À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Citer les règles
- Structurer une démarche de mise aux normes FALC

Démarche pédagogique

Apports théoriques et réglementaires, illustrations à partir de documents existants, exercices de mise en pratique, échanges.



Modalités d'évaluation

Evaluation individuelle des acquis via une fiche d'appréciation remise et renseignée

Une évaluation, en présence des stagiaires, formateurs est prévue à l'issue de la sensibilisation/perfectionnement, avec comme support, un questionnaire et une grille d'évaluation individuelle, sur le déroulement de la sensibilisation/perfectionnement et les applications pratiques escomptées sur le plan professionnel.

- Le premier niveau concerne l'évaluation des acquis, ou encore l'efficacité pédagogique : est-ce que les objectifs ont été atteints ?
- Le deuxième niveau concerne le transfert : est-ce que les acquis de la sensibilisation/perfectionnement sont applicables sur le terrain ?
- Le troisième niveau concerne l'impact de la sensibilisation/perfectionnement : est-ce que les acquis de la sensibilisation/information permettront d'atteindre certains résultats sur le terrain ?

Il reprendra les appréciations des intervenants ainsi que l'évaluation quantitative et qualitative réalisée par les stagiaires.

**Pour plus de renseignements, merci de contacter
Secrétariat du CREAI OI**



Email : secretariat@creai-oi.fr / contact@creai-oi.fr



Standard : 02.62.92.97.77 / Ligne directe : 02 62 92 99 44

Vous pouvez nous retrouver sur notre site : <https://www.creai-oi.fr/>
Et nous suivre sur [LinkedIn](#) et [Facebook](#)

